



CERCLES des NATURALISTES de BELGIQUE® asbl



Glossaire ornithologique

Abattage : Terme utilisé en fauconnerie qui consiste à coucher l'oiseau et le couvrir d'un linge afin de procéder aux soins sans le stresser.

Abdomen : Partie inférieure du corps située entre le bréchet et le cloaque.

Aberrant : Se dit des formes ou groupes d'animaux ou de plantes qui s'écartent par des caractères importants de leurs alliés les plus rapprochés, de manière à ne pas être aisément compris dans le même groupe.

Aberration : Variation de la pigmentation du plumage d'ordre accidentel ou génétique.

Accidentelle : Se dit d'une espèce signalée très rarement (moins de 20 fois) dans une région donnée.

Accouplement : Aboutissement physique de la parade nuptiale.

Adiposité : Réserve de graisse généralement accumulée avant les trajets migratoires.

Affaitage : Terme utilisé en fauconnerie. Processus de dressage d'un rapace.

Aigrette : Faisceau de plumes fines au-dessus de la tête de certains oiseaux comme le héron. Parfois appelé « oreilles » chez les hiboux.

Aile : Membre mobile qui permet d'assurer le vol chez l'oiseau. Constituée d'os, de muscles et de plumes, elle est recouverte en grande partie par les rémiges.

Alaire : Qui a rapport ou qui concerne les ailes. Exemple : la couverture alaire.

Albinisme : État d'albinos.

Albinos : Oiseaux chez lesquels les matières colorantes, habituellement caractéristiques de l'espèce, n'ont pas été produites dans le plumage.

Albumen : petite masse de substances de réserve (blanc d'œuf) entourant l'embryon.

Alula : Ensemble de petites plumes fixées sur le pouce au bout du membre antérieur qui permettent de stabiliser le vol.

Amnios : Annexe embryonnaire des vertébrés supérieurs, en forme de sac qui enveloppe et protège l'embryon.

Amniote : Vertébrés supérieurs dont l'embryon possède un amnios. (reptiles, oiseaux, mammifères)

Anatidés : Oiseaux palmipèdes regroupant les canards, les oies, les tadornes et les cygnes.

Anisodactyle : Ce dit d'un oiseau dont le pouce est dirigé en arrière et les trois autres doigts en avant.

Ansériformes : Ansériformes n. m. pl. Ordre d'Oiseaux dont le bec, large et plat muni de lamelles, est recouvert d'une peau nue riche en corpuscules tactiles. Les pattes sont palmées et courtes. Ils construisent leur nid généralement à terre. L'ordre des Ansériformes regroupe deux familles : les Anatidés (canards, oies, cygnes, etc.) et les Anhimidés (kamichis, chaunas).

Apodiformes : Ordre d'Oiseaux caractérisés par des ailes pointues et de très courtes pattes. L'ordre groupe des espèces comme les martinets et les colibris.

Arboricole : Si dit d'un oiseau qui vit dans les arbres.

Archeopteryx : Il est considéré comme le plus ancien des oiseaux. Vieilles de 150 millions d'années, les traces que l'on associe à des plumes sont visibles à l'état fossile.

Arène : Espace où les mâles de certains oiseaux se réunissent pour s'affronter ou parader devant les femelles en vue de l'accouplement.

Atrophie : Arrêt dans le développement survenu dans le premier âge.

Avien : relatif aux oiseaux (du latin avis, « oiseau »).

Avifaune : Partie de la faune d'un lieu constituée d'oiseaux.

Avillon : Ongle du pouce, arme mortelle.

Axillaire : Plumes situées sous l'aile, à la jonction avec le corps (du latin axilla, « aisselle »).

Baguage : Pose d'une bague à la patte d'un oiseau.

Balai : Se dit de la queue des oiseaux de bas-vol.

Barbes : minces lamelles dirigées obliquement de part et d'autre de la tige cornée (rachis) qui supportent les barbules.

Barboteur : Se dit des canards, appelés aussi canards de surface, qui se nourrissent en basculant le corps pour prospecter l'eau ou la vase, sans plonger.

Barbule : courtes lamelles qui permettent de relier les barbes entre elles. Les unes munies de crochets (barlicelle), les autres pas.

Barlicelle : Plus petite division de la plume aussi appelée hamuli. Petit crochet qui permet d'agripper une barbule.

Barre alaire : Marques de couleur sur les ailes contrastant avec l'extrémité des grandes couvertures.

Bavette : Tache contrastée sous le bec.

Bec : formé de deux ou plusieurs lames cornées qui entourent les maxillaires supérieur et inférieur. Le bec a une forme très variable selon le régime alimentaire. Il permet aux oiseaux de saisir la nourriture et les matériaux qui servent à la fabrication de leur nid, de même qu'à lisser les plumes.

Bras : Partie interne de l'aile située entre le corps et le poignet.

Buffetage : se dit des rapaces qui percutent leur proie avec le bréchet. Technique de chasse typique du faucon pèlerin.

Caecum : Appendice situé au niveau de l'intestin qui renferme une flore bactérienne importante nécessaire à la transformation de la cellulose en sucres assimilables.

CAF : Commission de l'Avifaune Française organisme qui regroupe les représentants du Muséum National d'Histoire Naturel (MNHN), de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), de la Société d'Études Ornithologiques de France (SEOF), du Comité d'Homologation National (CHN) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

Calamus : Base du rachis de la plume fixé dans la peau et maintenu par des tissus musculaires.

Calotte : Partie supérieure de la tête de l'oiseau appelé également vertex.

Caprimulgiformes : Cet ordre d'Oiseaux comprend comme unique espèce, en France, l'Engoulevent d'Europe.

Caractère de terrain : Toute caractéristique visible (forme, couleur, motif, etc.) permettant l'identification d'un oiseau.

Caroncule : Excroissance charnue, souvent rouge, qui orne la tête de certaines espèces.

Caroténoïde : Pigment qui produit le jaune, le rouge et les couleurs intermédiaires.

Caudal : De la queue ou appartenant à la queue.

Cercle oculaire : Anneau charnu, coloré ou blanc, qui entoure l'œil de certaines espèces.

Chant : Manifestation vocale d'un oiseau servant à attirer un partenaire ou à signaler son territoire.

Charadriiformes : Cet ordre comprend les oiseaux limicoles et aussi ceux qui ont évolué vers des types plus spécialisés comme les Labbes, Goélands, Mouettes, Sternes, Pingouins, etc.

CHN : Comité d'Homologation National, chargé d'estimer la validité d'une description.

Ciconiiformes : grands oiseaux échassier avec de longues pattes et souvent un long cou, tels le Héron, l'Aigrette et la Cigogne. Ils vivent dans les marais et autres lieux humides.

Cire : Membrane molle entourant les narines chez les rapaces, les pigeons et les perroquets.

Classe : Se dit d'un groupe ayant des traits communs. Les oiseaux forment une classe de l'embranchement des vertébrés. La classe comprend un ou plusieurs ordres.

Cline : Variation progressive d'un caractère morphologique : coloration, etc.

Cloaque : Cavité qui sert de débouché commun aux voies intestinales, urinaires et génitales.

Colonie : Groupe d'oiseaux nicheurs d'une même espèce ayant une vie collective.

Columbiformes : Cet ordre des Oiseaux regroupe essentiellement les Pigeons et les Tourterelles.

Conglomérat : Une roche faite de fragments de rochers ou de cailloux cimentés par d'autres matériaux.

Coraciiformes : Cet ordre hétérogène comprend des Passereaux percheurs, ayant un doigt postérieur et trois antérieurs (anisodactyles) dont deux sont plus ou moins soudés (syndactyles). Espèces présentes en France : le Martin pêcheur d'Europe, le Rollier d'Europe, le Guêpier d'Europe et la Huppe fasciée

Couvée : Ensemble des oeufs qu'un oiseau couve en une seule fois.

Couverture : Plumes recouvrant la base des rémiges.

CRBPO : Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux. Il gère, au sein du Département d'Écologie et de Gestion de la Biodiversité (EGB), une banque nationale de données relatives aux oiseaux bagués et qui relève de l'animation d'un réseau national de bagueurs.

Cryptique : Coloration ayant pour effet de dissimuler l'oiseau dans son milieu naturel.

Cuculiformes : Cet ordre regroupe en France deux espèces : le Coucou geai et le Coucou gris. Ils se caractérisent par leurs pieds zygodactyles.

Culotte : Plumes qui recouvrent la base des pattes chez les rapaces diurnes.

Densité : nombre (en général d'oiseaux nicheurs ou chanteurs) par unité de surface ou de longueur.

Digiscopie : Technique photographique qui consiste à appliquer l'objectif d'un appareil photo numérique sur l'oculaire d'une longue-vue.

Dimorphe : Ayant deux formes distinctes.

Dimorphisme : Le dimorphisme est l'existence de la même espèce sous deux formes distinctes.

Directive Oiseaux : Directive 79-409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Elle organise la protection des oiseaux dans les États membres et celle de leurs habitats.

Diurne : Se dit des oiseaux actifs le jour. Exemple : rapaces diurnes (aigle, buse, faucon...).

Doigt : Ceux du membre postérieur forment le pied. Ils sont généralement au nombre de quatre dont trois vers l'avant et le pouce vers l'arrière.

Dortoir : Rassemblement d'oiseaux qui passent la nuit dans un même lieu. Les dortoirs se prêtent bien aux dénombrements.

Duvet : petites plumes dont les barbes sont dépourvues de système d'accrochage. Elles sont très légères et sont les premières à pousser chez les oisillons.

Échassier : (ou Grallatores) Oiseaux généralement pourvus de longs becs, privés de plumes au-dessus du tarse, et sans membranes entre les doigts des pieds. Exemple : les cigognes, les grues, les bécasses, etc.

Endémique : Ce qui est particulier à une localité donnée.

Envergure : Distance mesurée entre les extrémités des rémiges primaires les plus longues des ailes déployées.

Espèce : Ensemble d'animaux ou végétaux semblables par leurs aspects et qui sont capables de se reproduire.

Espèce introduite : Espèce qui n'est pas originaire ou présente, à l'état naturel, dans une région donnée. Généralement introduite par l'homme.

Essor : Se dit du premier envol de l'oiseau qui porte ses premières vraies plumes et qui a quitté le nid. Il demeure un oisillon tant qu'il n'est pas entièrement affranchi des soins parentaux.

Éthologie : Étude du comportement animal et humain.

Exotique : Se dit d'une espèce non indigène qui se trouve dans un milieu naturel qui n'est pas son milieu naturel d'origine et qui y a été introduite par suite directe ou indirecte de l'activité humaine.

Falconiformes : (Accipitriformes) Ordre d'Oiseaux comprenant toutes les espèces communément désignées sous le nom de rapaces diurnes.

Famille : Subdivision d'un ordre. Groupe taxinomique comprenant un ou plusieurs genres. Les noms de famille d'oiseaux ont tous le suffixe -idae. Exemple : Falconidés.

Fauconnerie : Art de dresser les faucons pour qu'ils capturent des oiseaux ou des gibiers à plumes pour le chasseur. La notion « d'art' » reste discutable.

Feral : Animaux ou plantes qui de l'état de culture ou de domesticité ont repassé à l'état sauvage.

Férale : Se dit d'une population d'oiseaux introduits retournés à l'état sauvage.

Fiente : Excrément de l'oiseau.

Fissitrostre : Les passereaux Fissitrostres sont caractérisés par leurs becs court, large, aplati horizontalement, légèrement crochu, non échancré. Ils sont essentiellement insectivores. Ils comprennent deux genres : Les Hirondelles et les Engoulevents. Ce terme n'est plus utilisé de nos jours.

Follicule : Dépression de la peau qui engendre la plume.

Fratricide : Comportement suivant lequel un jeune oiseau tue un frère ou une sœur dans le nid. La victime est souvent l'oisillon le plus petit et le plus faible de la nichée, dont les parents ne font rien pour empêcher la mort. Ce comportement est courant chez certaines espèces de rapaces.

Frenum : Une petite bande ou pli de la peau.

Frouer : imiter à la pipée le cri de la chouette, du geai, pour attirer les oiseaux.

Galliformes : (autrefois Gallinacés) Oiseaux omnivores à l'allure massive, au bec épais, aux pattes robustes, aux ailes courtes et obtuses. Presque tout sédentaires, les Galliformes ont un mode de vie terrestre et présentent, chez la majorité des espèces, un dimorphisme sexuel très marqué. L'ordre regroupe six familles : les Mégapodidés (mégapodes), les Cracidés (hocos, pénélopes, etc.), les Tétraonidés (tétrés...).

Gaviiformes : Ordre regroupant exclusivement les Plongeurs. Oiseau spécialiste de la nage et de la plongée.

Glotte : L'entrée de la trachée-artère dans l'œsophage ou le gésier.

Goussaud : Morphologie trapue d'un rapace.

Granivore : Se dit des oiseaux qui se nourrissent de graines.

Grégaire : Qui montre une tendance à vivre en bandes ou à se rassembler avec d'autres oiseaux.

Grimpeur : Caractérise un oiseau apte à grimper aux arbres (voir Piciformes).

Gruiformes : Oiseaux au long cou, aux pattes généralement allongées et aux ailes arrondies et courtes (sauf chez les grues). Les Gruiformes sont répartis en dix familles dont trois en France qui regroupent les espèces : Grues, Outardes, Marouettes, Foulques et Râles.

Homochromie : De la même couleur que le milieu ambiant.

Homotypie : C'est le mimétisme des formes. C'est le cas de l'Engoulevent d'Europe.

Huppe : Touffe de plumes que certaines espèces ont sur la tête.

Hybride : Le produit de l'union de deux espèces distinctes.

Hypertrophie : Excessivement développé.

Immature : Oiseau n'ayant plus les caractères du juvénile, mais qui n'est pas encore capable de se reproduire.

Indigène : Les premiers êtres, animaux ou végétaux aborigènes d'un pays ou d'une région.

Insectivore : Se nourrissant d'insectes.

Internuptiale : Plumage revêtu après la période de reproduction.

Jabot : Le jabot est une poche placée sous la gorge des oiseaux. C'est aussi une poche de l'œsophage, chez certaines espèces dans laquelle ils emmagasinent des aliments.

Jizz : Perception personnelle qui permet à partir de certains critères (l'allure générale, le mouvement, le comportement, les couleurs, le chant, etc.) d'identifier un oiseau. On parle du jizz d'un oiseau.

Joue : Partie latérale de la tête située sous l'œil partant de la base du bec jusqu'à l'oreille.

Juvenile : Oiseau ayant le plumage acquis lors de la sortie du nid par opposition au duvet des poussins et des oisillons.

Kératine : Protéine constitutive des plumes, du bec, des griffes et des écailles d'un oiseau.

Limicole : Oiseaux qui vivent et se nourrissent sur la vase, grâce à leurs pattes et leurs becs qui sont adaptés au milieu humide et vaseux.

Liseré : Parure dont les plumes comportent un liseré plus clair ou plus foncé bordant le contour de celles-ci.

Livrée : Synonyme de plumage

Lobés : Se dit des doigts, par opposition à palmés.

Long cours : Oiseaux pour la plupart insectivores qui lors de leur migration parcourent des distances quotidiennes de plusieurs centaines de kilomètres.

Lore : Espace compris entre la partie antérieure de l'œil et la base du bec.

Lpo : La Ligue pour la Protection des Oiseaux a pour but « la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées », et plus globalement la biodiversité. Elle réalise des actions avec ses membres, ses abonnés, ses donateurs, ses sympathisants et avec la contribution active de milliers de bénévoles.

Mandibule : Chez les oiseaux, ce terme est appliqué aux deux mâchoires avec leurs enveloppes cornées qui forment le bec.

Mélanine : Pigment de couleur foncée qui produit le noir, gris, brun, beige et les couleurs intermédiaires.

Mélanisme : L'opposé de l'albinisme, développement anormal de matière colorante foncée dans la peau et ses appendices.

Meropidés : Les méropidés comprennent un certain nombre d'oiseaux de taille moyenne et petite, dont le corps allongé est revêtu de brillantes couleurs qui les rangent parmi les plus beaux oiseaux. Ils ont un vol rapide et gracieux, rasant parfois la surface de l'eau à la poursuite d'insectes.

Migrateur : Qui effectue une migration ou un déplacement annuel. La distance parcourue peut varier selon l'espèce.

Migration : Déplacement saisonnier d'une région vers une autre. Beaucoup d'espèces vont d'un lieu à un autre pour s'accoupler, trouver de la nourriture ou donner naissance à leurs petits.

Miroir : Taches de couleur métallique sur les rémiges secondaires présentes surtout chez les canards.

Morphologie : La loi de la forme ou de la structure indépendante de la fonction.

Moustache : Trait ou tache oblique partant de la base de la mandibule inférieure vers le bas.

Mue : Renouvellement du plumage destiné à compenser l'usure et la décoloration. La périodicité est fonction des espèces et généralement dissociée de la reproduction.

Myrmécophage : Qui consomme des fourmis.

Nécrophage : Qui se nourrit de cadavres.

Nichée : Oisillons d'une même couvée qui sont encore au nid.

Nictitante : (Membrane) Membrane semi-transparente, qui peut recouvrir l'œil chez les oiseaux et les reptiles, pour modérer les effets d'une forte lumière ou pour chasser des particules de poussière, etc., de la surface de l'œil.

Nidicole : Se dit de l'oisillon qui naît nu ou légèrement duveté, aux yeux fermés ou ouverts, qui est incapable de quitter le nid, et doit être nourri par ses parents jusqu'à son essor (voir nidifuge).

Nidifuge : Se dit des oiseaux dont les jeunes sont couverts de duvet et aptes à quitter le nid une fois l'œuf éclos. Ils sont capables de se nourrir seuls, si besoin est, avec l'aide de leurs parents (voir nidicole).

Nocturne : Se dit des oiseaux actifs la nuit. Exemple : rapaces nocturnes (hibou, chouette,...).

Omnivore : Se dit d'un organisme qui se nourrit de substances variées, qu'elles soient d'origine animale ou végétale.

Ongle : Prolongement corné qui termine l'extrémité du doigt. De longueur et de courbure variables, ils peuvent être plus ou moins acérés.

Ordre : Groupe taxinomique supérieur à la famille, mais inférieur à la classe. Les ordres comprennent une ou plusieurs familles. Ils ont tous le suffixe formes. Exemple : l'ordre des Accipitriformes regroupe plusieurs familles de rapaces diurnes.

Ornithologie : Science des oiseaux.

Ornithologue : Spécialiste d'ornithologie.

Oscine : Les oscines ou oiseaux chanteurs (en anglais « songbirds ») font partie au sein de la classe des oiseaux de l'ordre des passériformes qui tirent leur nom de son représentant le plus illustre, *Passer domesticus*, le moineau domestique.

Oviducte : Canal que les ovules traversent au moment de la ponte situé entre l'ovaire et le cloaque.

Ovigère : Portant l'œuf.

Ovipare : Espèce se reproduisant par des œufs dont l'éclosion s'effectue hors du corps de la femelle.

Palmé : En forme de palme. Les doigts sont réunis par une membrane appelée palmure.

Palmipède : Se dit d'un oiseau aquatique dont les pieds sont palmés. Les palmipèdes constituent un groupe de convergence adaptative, formé de six ordres distincts.

Palmure : Membrane interdigitale reliant les doigts du pied des oiseaux aquatiques. Le pouce reste généralement libre sauf chez les Pélicans, Fous et Cormorans.

Parade : Comportement généralement du mâle destiné à séduire sa partenaire avant l'accouplement. Les différentes manifestations peuvent être aériennes et souvent accompagnées d'émissions sonores.

Pariade : Formation des couples qui précède la période de reproduction.

Parotique : Partie latérale de la tête située sous l'œil partant de la base du bec jusqu'à l'oreille.

Parulidés : Les parulines sont de petits oiseaux très colorés, jouant un rôle important dans l'entretien des forêts nord-américaines. Ils se nourrissent d'insectes nuisibles pour ces zones boisées, principalement de chenilles, cherchant leurs proies dans les arbres, à différents niveaux de la forêt. Certaines espèces se nourrissent dans les branches les plus basses, d'autres à moyenne hauteur sur le tronc et l... suite

Passériformes : L'ordre des passereaux réunit environ le tiers des oiseaux français et les deux tiers de la faune aviaire mondiale (env. 5 000). Ils sont généralement de petite taille (sauf les corvidés), de mœurs arboricoles et doués pour le chant. Les seuls caractères communs sont : la disposition des doigts (Anisodactyle), le nombre des rémiges primaires (10) et des vertèbres cervicales (14).

Patte : Les pattes sont constituées de la cuisse, la jambe et le pied. Elles renseignent généralement sur la nature de l'habitat et du mode de locomotion de l'oiseau.

Pattern : ensemble des dessins formés par le plumage.

Péléciformes : Les péleciformes se distinguent par la présence d'une palmure qui réunit les quatre doigts (totipalmes). Ces palmipèdes sont la plupart du temps piscivores et regroupent en France les espèces : Pélican, Cormoran et Fou de Bassan.

Pelote de réjection : Pelote contenant les restes alimentaires de l'oiseau qui n'ont pas été digérés. Elle est formée de poils, plumes, os... que beaucoup d'oiseaux (notamment les rapaces) recrachent par le bec.

Percheur : Se dit d'un oiseau qui a l'habitude de se percher.

Phanère : Désigne généralement tout ce qui recouvre le corps. Plumes, vibrisses, grilles, ongles, écailles, etc.

Phoenicopteriformes : Ordre qui se limite à la seule espèce des Flamants roses.

Photopériodisme : Impulsion migratoire déterminée par la durée du jour et de la nuit.

Phytophage : Qui mange les végétaux.

Piciformes : Cet ordre regroupe les oiseaux zygodactyles (2 doigts à l'avant, 2 à l'arrière). Presque exclusivement arboricoles et grimpeurs, leur régime est mixte, mais surtout insectivore. La famille la plus importante est celle des Pucidés.

Pigment : La matière colorante produite généralement dans les parties superficielles des animaux. Les cellules qui la sécrètent sont appelées cellules pigmentaires.

Piscivore : Qui se nourrit de poissons.

Plastron : Ensemble des plumes recouvrant la partie supérieure de la poitrine.

Plumage cryptique : Ce dit des plumages de camouflage qui permettent généralement de se protéger des prédateurs.

Plumage nuptial : Modification de l'aspect du plumage au temps des pariades. Le plus souvent chez le mâle qui arbore le plumage le plus coloré et fait étalage de ses attributs.

Plume : Les oiseaux se distinguent de tous les autres animaux par leurs plumes qui leur permettent, pour la plupart, de voler. Elle est constituée d'une substance protéique, la kératine, que l'on retrouve dans les cheveux et dans les ongles humains.

Plumule : (voir duvet)

Podicipediformes : Ordre qui se limite à la seule espèce des Grèbes.

Procellariiformes : L'ordre des procellariiformes comprend des oiseaux de haute mer, qui ne viennent à terre, sur les côtes ou sur les îles, que pour se reproduire. Il regroupe les Albatros, Océanites, Fulmars, Pétrels et Puffins.

Progéniture : Petits des oiseaux.

Protubérance : Du latin pro qui signifie en avant et tuber (bosse). Chez les oiseaux, petite bosse située entre le crâne et le bec. Exemple : chez le Cygne tuberculé.

Ptérophile : Amateurs de plumes d'oiseau.

Rachis : Axe central de la plume qui supporte les barbes de part et d'autre.

Ramage : Chants des oiseaux.

Rapace : Oiseaux carnivores qui se caractérisent par leur bec crochu, acéré et tranchant, muni d'une membrane appelée cire. Les tarses (jambes) sont partiellement ou entièrement recouverts de plumes. Les doigts sont au nombre de 4 (3 à l'avant, 1 à l'arrière), pourvus d'ongles arqués, rétractiles, auxquels on a donné le nom significatif de serres. À l'exception des vautours, nécrophages, les rapaces sont p... suite

Rectrice : Les rectrices sont de grandes plumes rigides de la queue qui permettent de diriger le vol. La plupart des oiseaux en possèdent 12.

Rémige : grandes plumes des ailes qui permettent à l'oiseau de voler.

Rémige primaire : grandes plumes du bout des ailes le long des os de la main qui permettent la propulsion.

Rémige secondaire : Plumes de l'avant-bras plus petites et plus larges que les rémiges primaires.

Rémige tertiaire : Plumes de l'aile au niveau de l'humérus.

Rétractile : Qui a la faculté de se retirer, de rentrer en dedans. La plupart des oiseaux percheurs ont des ongles rétractiles.

Sac gulaire : Poche souple membraneuse que l'on observe sous la gorge de certaines espèces, notamment les pélicans chez qui elle a un rôle de régulateur thermique.

Scutelle : Les plaques cornées dont les pattes des oiseaux sont généralement plus ou moins couvertes, surtout dans la partie antérieure.

SEOF : Société d'Études Ornithologiques de France. Fusion en 1993 de la Société Ornithologique de France et la Société d'Études Ornithologiques.

Serre : Pied armé des Rapaces diurnes et nocturnes. Les doigts sont au nombre de 4 (3 à l'avant, 1 à l'arrière), pourvus d'ongles arqués, rétractiles.

Sourcil : Taches brillantes au-dessus des yeux de certaines espèces ayant une fonction d'attraction sexuelle et de reconnaissance.

Sous-espèce : Subdivision d'une espèce basée sur des critères morphologiques dans le cadre de l'aire géographique.

Sternum : Os plat de la face antérieure du thorax, sur lequel s'articulent les côtes et les clavicules.

Strigiformes : Cet ordre englobe tous les rapaces nocturnes regroupés dans une seule famille les Strigidés. Ils se caractérisent par leurs grands yeux dirigés vers l'avant et placés au milieu d'un disque facial.

Subadulte : Qui n'est plus jeune ou juvénile, mais pas encore physiquement (ou socialement) adulte.

Subterminal : situé près de l'extrémité.

Syndactyle : Ce dit d'un oiseau dont deux doigts sont soudés partiellement. (Martin pêcheur, Guêpier, etc.).

Syrinx : Organe situé à la base de la trachée qui permet aux oiseaux de produire des sons.

Tarse : dernière partie de la patte de l'oiseau précédant le pied et généralement couvert d'écailles.

Taxinomie : Science des lois de la classification. Prenons l'exemple du Merle noir : Classe : aves (oiseaux). Ordre : passériformes. Famille : turdidés. Genre : turdus. Espèce : merula.

Taxon : Unité systématique dans une classification.

Tectrice : Plumes courtes recouvrant les rémiges des ailes et la base de la queue.

Tubercule : petite éminence à la surface d'un organe. Souvent à la base du bec chez certaines espèces d'oiseaux. En botanique : renflement souterrain de la tige ou de la racine.

Vertébré : Sous-embranchement des cordés comprenant les animaux à symétrie bilatérale, à système circulatoire clos, à système nerveux dorsal, à corps et appendices soutenus par un squelette interne cartilagineux ou osseux, une tête.

Vertex : Partie supérieure de la tête de l'oiseau ou calotte.

Vibrisse : Rachis exempt de barbe et qui ressemble à un poil ou de la soie rigide. Souvent autour des yeux et au coin du bec chez les rapaces, etc.

Vol à voile : Technique de vol où l'oiseau utilise les courants aériens ascendants (thermiques ou mécaniques) pour gagner de la hauteur. Surtout pratiqué par les oiseaux de grande envergure.

Vol battu : Ce dit d'un vol où les ailes battent de manière constante.

Vol plané : Vol sans effort où l'oiseau cesse de battre des ailes. Ne pas confondre avec le vol à voile. Typique chez les grands échassiers, rapaces, laridés, etc.

Vol stationnaire : Vol sans déplacement. Plusieurs techniques sont adoptées, avec battements d'ailes (crécerelle, sternes, etc.), sans battement en utilisant les vents.

ZICO : Il s'agit de zones comprenant des milieux importants pour la vie de certains oiseaux (aires de reproduction, de mue, d'hivernage, zones de relais de migration). Ces zones ne confèrent aux sites concernés aucune protection réglementaire. Par contre, il est recommandé une attention particulière à ces zones lors de l'élaboration de projets d'aménagement ou de gestion.

Zygodactyle : Ce dit d'un oiseau dont deux doigts sont dirigés en avant et les deux autres en arrière. (Les Coucous, les Perroquets et les Pics).